

Direction : Démocratie de proximité et Vie associative

Affaire suivie par : Estelle BOUCHETARD

Tél. : 01 47 60 41 04

@ : ccva@mairie-colombes.fr

Colombes, le 30 mars 2016

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Bureau du CCVA – mardi 29 mars 2016

Étaient présents

Redha BENAOUICHA	AVEC – CSC Petit Colombes
Estelle BOUCHETARD	Responsable de Projet Conseils de Ville
Mahena BOUKAOUMA	Goodaïdi
Louise BRAND	Responsable Service vie Associative et Jumelage
Julie CARRIERE	L'Atelier du Poisson Rouge
Rachid CHAKER	Adjoint au Maire à la Vie Associative
Nicole DAGOIS	Les Amis de la Nature – Vice-présidente du CCVA
Jean-Marc DAUDANS	Cercle Généalogique de Colombes, Bois-Colombes et la Garenne-Colombes
Fabien DELAFALIZE	Colombes à Vélo-Mieux se déplacer à Bicyclette –MDB)
Laurent DELOUPY	Tennis Club Amiot – Vice-Président du CCVA
Michel DOUPHY	Association Solidarité Emploi Chômage (ASEC)
Khalid EL BADAOUI	Théâtre du Kalam
Claude GALENE	AVEC – CSC Petit Colombes
José IGLESIAS	Accueil Rencontre Enfance – La Maison dans le Jardin
Isabelle KAUFFMANN	Directrice Démocratie de Proximité et vie Associative
Philippe POTIQUET	Association des Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)

Absence(s) excusée(s)

Kpangnini AKANAMIEZAN	Kehassa
Cédric ALLAIN	Football Club Féminin de Colombes
Chantal BARTHELEMY-RUIZ	Colombiens Solidaires et Citoyens
Ahmed BELLA	Associations des Travailleurs et Commerçants Marocains (ATCM)
Jean-Pierre BESANÇON - excusé	Big Band de Colombes
René-Georges DUCHEMIN	Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)
Frédéric FRAPECH	Club Colombes Entreprendre
Josiane LANHER - excusée	Conseil Local des Amicales - CNL
Marie-Laurence LAROCHE	Crèche Parentale Pitchouns
Marie-Pascale PAUMIER - excusée	Association du Centre Nature
Jean OSNEY - excusé	Heduc Logi

Copie à

Léonie MARTIN RAMELLI	Coordinatrice Vie Associative
Nathalie HENAUULT	Coordinatrice Vie Associative
Aurélien ELOY	Coordinatrice Vie Associative

Ordre du jour :

- Bilan de la Journée de la Vie Associative du 19 mars.
- Retour sur les travaux des ateliers
- Mouvement au sein du bureau
- Points divers
- Prochaine réunion du bureau

N.B. : Les points suivants, initialement à l'ordre du jour, n'ont pu être abordés :

- Point sur les inscrits aux ateliers
- Actualité des associations présentes

1. Bilan de la Journée de la Vie Associative du 19 mars.

Satisfaction globale.

Une première analyse des 32 questionnaires montre que sur une échelle de 1 à 4, la journée est notée globalement à 3,5 sur 4. La journée a donc été satisfaisante, voire très satisfaisante, pour les participants.

Atelier et espace Google+.

- Atelier Partenariat ville/associations
L'atelier a été très apprécié et a rencontré une satisfaction unanime tant sur le format que le contenu.
- Atelier Emplois Aidés
L'atelier, très technique et précis, a été très apprécié. Le plus faible nombre de participants, environ 10 personnes par séance, était très adapté au format et aux échanges avec les associations.
- Atelier Outils d'aide
L'atelier a rencontré une satisfaction plus mitigée. Le temps de présentation et de mise en route n'a pas laissé suffisamment de temps à la présentation des outils en tant que tels.
- Atelier Bénévolat
L'atelier a été peu apprécié. La présentation a été trop restreinte à l'association France Bénévolat et les séances ont manqué d'interaction et d'échanges.
- Espace Google+
L'espace a été bien fréquenté pendant la journée et 18 associations, sur la trentaine présentes, ont demandé à être inscrites. Une invitation de l'administrateur du réseau leur parviendra très prochainement.

De manière générale, il convient de veiller aux apports d'outils concrets dans les ateliers.

Logistique.

L'ensemble des aspects logistique tels que les salles, le repas, le déroulement global... ont été satisfaisants.

On notera tout de même que des places assises auraient pu être organisées pour le déjeuner.

Répartition des rôles.

Les rôles de médiateur et script étaient pertinents, toutefois il aurait été plus intéressant pour le médiateur d'assister à deux ateliers différents.

Reconduction.

La majorité des participants souhaitent la reconduction d'une telle journée, toutefois certaines

associations suggèrent plutôt une demi-journée et d'autres n'y participeront pas car trop éloigné de leur réalité associative.

2. Retour sur les travaux des ateliers.

Atelier Mutualisation et Synergie.

Journée de la Vie Associative

Perspectives.

L'administration reviendra vers l'atelier pour la validation définitive de compte-rendu de la journée destinée aux participants et à la mise en ligne sur le site Internet de la ville.

Au regard du bilan de la Journée de la Vie Associative, l'atelier propose en prochaine réunion du bureau :

- une analyse des questionnaires
- d'autres formats et fréquences à donner à ce type d'événement : petit-déjeuner, soirée... trimestriel, annuel...
- un mode de « sondage » auprès des associations pour recueillir les thèmes qu'elles souhaitent aborder

Google+

Perspectives.

L'administration relaie à l'atelier les nouvelles demandes éventuellement reçues sur la boîte mail du CCVA.

L'atelier propose en prochaine réunion du bureau :

- les modalités d'administration du réseau. Pour rappel, à ce jour le réseau compte que deux administrateurs (Jule Carrière et José Iglesias) et cherche des modérateurs.
- un guide d'inscription (contact des administrateurs) et d'utilisation du réseau qui accompagnera le mailing d'information envoyé par le service vie associative aux associations.
- un contenu et un planning de séances de formations destinées aux associations qui accompagnera le mailing d'information envoyé par le service vie associative aux associations.

Atelier Communication.

Fiche pratique.

Points d'étape.

L'atelier a travaillé sur les rubriques d'une fiche pratique destinée à présenter les diverses procédures de mises à disposition de moyens par la ville aux associations. Il a également pris pour exemple la mise à disposition des journaux électroniques d'information.

Ces éléments n'ont pu être présentés en bureau faute de préparation des documents supports.

Perspectives.

L'administration envoie aux membres du bureau la proposition de l'atelier pour retour des avis par mail.

L'atelier prend en compte ces retours et poursuit son travail en lien étroit avec le service vie associative en charge de l'élaboration du guide pratique global.

L'atelier propose en prochaine réunion du bureau :

- les fiches pratiques en lien avec les moyens de communication.

Site Internet.

Points d'étape.

Le site Internet sera accessible dans sa nouvelle version le 02 mai 2016. Il vise à limiter à « 2 clics maxi » l'accès à l'information recherchée.

La page Vie Associative comportera deux entrées, à savoir :

→ « je suis un habitant » (Forum, recherche une association...)

→ « je suis une association » (guide pratique, CCVA, formulaires de demande, subvention...)

Concernant le moteur de recherche d'une association ou d'une activité associative, les perspectives évoquées au précédent bureau sont toujours en négociation.

Perspectives.

Non définies en l'attente du site Internet.

Atelier Maison des Associations.

Points d'étape.

L'atelier a rencontré Alexandre Bailly, délégué territorial du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), qui a présenté les activités de cette association et sa typologie de maison des associations en 4 niveaux, à savoir :

- . Niveau 1 - Lieu d'hébergement, "hôtel associatif" proposant des mises à dispositions de locaux permanents ou sur créneaux.
- . Niveau 2 - Soutien logistique : mise à disposition d'outils tels que locaux, reprographie, domiciliation, prêt de matériel...
- . Niveau 3 - Espace d'accompagnement : conseil, appui au projet associatif, formation, ressources, appui d'experts, appui au partenariat...
- . Niveau 4 - Structure ressource : projet d'équipement, autonomie des associations à travers des Conseils d'usagers, Comite de Gestion... => majoritairement pour les MDA associatives

La présentation d'un questionnaire a permis à l'atelier de se prononcer en faveur de cette méthode pour réfléchir à un projet de maison des associations. Le questionnaire proposé, qui étudie la vie associative locale au sens large, ne contient que des questions fermées qui rendent les données plus aisées à saisir et analyser. Le questionnaire présenté peut servir de base à adapter au contexte local et au questionnement de l'atelier sur la MDA.

=> Le bureau alerte sur les difficultés de réalisation et de traitement d'un questionnaire, s'interroge sur une réelle plus-value, s'interroge sur le message renvoyé aux associations suite au précédent questionnaire assez récent envoyé en juillet 2013.

L'atelier a échangé sur le fonctionnement de la consultation sur le sujet de la MDA, perçu par certains comme trop vertical.

L'atelier a, à nouveau, questionné la démarche méthodologique adoptée et souhaite des éléments de projet plus précis pour pouvoir avancer dans sa réflexion (lieu, moyens financiers).

=> Le Président du bureau questionne la relance de ce débat et l'absence d'avancée de l'atelier. Il rappelle le souhait initial que l'atelier se fasse l'écho des attentes et des besoins des associations pour une MDA. Ce pour quoi l'atelier avait choisi de procéder à un questionnaire, non réalisé à ce jour. Au regard de cette analyse, l'atelier devait travailler sur une, ou plusieurs, propositions de MDA. Une version « idéaltype » étant permise.

En complément, pour apporter les précisions souhaitées sur le projet MDA, les éléments suivants sont apportés :

- 3 options de lieux centraux sont à l'étude
- la superficie envisagée est de 50 à 100 m²
- les moyens suivants sont souhaités : soutien logistique (reprographie, informatique...), salle de réunion, proposition de formations

Perspectives.

L'atelier visite la MDA de Montreuil.

L'atelier propose en prochaine réunion du bureau :

- les aspects pertinents ou non pertinents d'un questionnaire
- un projet précis de MDA, visualisant les priorités souhaitées par les associations et s'appuyant sur les niveaux 1 à 3 décrits par le RNMA

3. Mouvement au sein du bureau

Les associations suivantes ont quitté le bureau du CCVA au cours du premier trimestre faute de temps pour participer aux réunions ou de conviction sur les apports de l'instance :

- Colombes Handisport Olympique
- Collectif Indépendant de Colombes
- La Petite Garenne

4. Point divers.

Délibération du 11 février 2016.

Les associations questionnent la délibération votée en conseil municipal du 11/02/2016 intitulée "Relations de la Ville avec les associations : définition du périmètre d'accompagnement et du type de soutien apporté par la Ville, conditions d'exonération et conditions de location - fixation de tarifs" et s'inquiètent notamment du paiement des locaux mis à disposition par la ville.

=> L'adjoint au maire en charge de la Vie Associative rappelle les objectifs d'équité et de transparence de ces règles d'attribution et qui ont amené à définir des quotas pour encadrer le soutien apporté par la ville aux associations.

Les quotas ont été fixés sur la base du soutien existant et peu d'associations seront impactées.

Les quotas définis n'amènent pas à un paiement des locaux au-dessous d'un nombre de mise à disposition, ce paiement n'est donc pas systématique.

Les membres du bureau regrettent que le CCVA, au nom de l'article 1 de sa charte, n'ait pas été associé à cette réflexion.

=> L'adjoint au maire en charge de la Vie Associative et Président du CCVA entend cette remarque. Si les délais de traitement de cette délibération ont rendu difficile une consultation, il convient d'en prendre note à l'avenir.

Plan Vigipirate.

Les associations questionnent leur droit d'inspecter les sacs auprès du public.

=> L'administration rappelle les directives Vigipirate du Préfet que la ville se doit d'appliquer.

Ces directives précisent que les associations doivent être en mesure d'assurer la sécurisation de tout événement par un contrôle visuel (et exclusivement visuel) sur accord de la personne, le seul légalement autorisé. Si un usager s'y oppose, l'association est en droit de refuser son entrée à l'événement (manifestation, réunion...). En aucun cas, le contrôle ne doit amener à toucher le sac des personnes.

Pour rappel, ces directives préfectorales ne font pas de différence selon les types d'événements, même si les associations envisagent différemment un événement ouvert à leurs seuls adhérents ou à un public plus large.

5. Prochaine réunion du bureau.

La prochaine réunion du bureau aura lieu :

Mercredi 25 mai 2016, à 19h, Salle à préciser